

QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DE CETTE ÉTUDE ?

Le symptôme ne dit pas tout ce qu'il cache, la violence tout ce qui l'engendre. Les violences conjugales, fort semblables dans leurs manifestations, comportent des problématiques différentes. Il est important de ne pas les confondre.

Bien que pour des raisons méthodologiques, les résultats statistiques de cette recherche ne soient pas extrapolables à la population générale, il en ressort, de façon évidente, que dans un nombre significatif de situations, les violences conjugales sont étroitement intriquées avec la maltraitance infantile. Pourtant, les professionnels ne paraissent pas toujours prendre en compte la réalité des risques qui pèsent sur l'enfant.

L'histoire de ces parents nous apprend que souvent ils ont vécu une enfance déjà dans la maltraitance et/ou avec violences conjugales. Sans adhérer au principe de causalité linéaire, on peut cependant deviner le danger d'un tel cumul de violences familiales pour le présent et l'avenir de l'enfant.

ETUDE

« MALTRAITANCE INFANTILE ET VIOLENCES CONJUGALES » *

- **Durée du recueil des données :** 6 mois
- **Nombre de situations traitées au 119 pendant cette période :**
 - Aide Immédiate ** : 9159
 - Transmission d'information au département*** : 2871
 - Total des situations : 12030, dont 972 signalées avec violences conjugales (soit 8 %)
- **Nombre de dossiers retenus dans le cadre de l'étude :** 222 de l'ensemble des 972 ci-dessus, soit 22.80 % de tous les appels signalés avec des violences conjugales.

Qui sont les appelants ?

48 % sont des membres de la famille
(dont : 27 % sont les mères concernées)

& 9,5 % sont les enfants concernés

Nous ne connaissons pas les caractéristiques de cette population d'appelants du 119 par rapport à la population générale. Ceci nous oblige à souligner que les résultats obtenus ne représentent que cette population, et ne peuvent pas être extrapolés à la population générale.

Les appels du 119 sont confidentiels et souvent anonymes et le questionnaire a été rempli par les écoutants à partir des éléments recueillis pendant ces communications.

Ces questionnaires ont été souvent accompagnés d'un compte rendu approfondi de l'entretien. Ils nous ont permis de mieux comprendre la dynamique relationnelle dans ces familles.

Trois recommandations apparaissent importantes à souligner :

- 1/ L'existence de violences graves et répétitives au sein d'un couple est une raison suffisante pour se préoccuper de la situation des enfants.**
- 2/ Favoriser des formations, soutenir des publications et organiser des rencontres pour sensibiliser tous les professionnels concernés et le public à cette réalité sociale.**
- 3/ Enfin, encourager des recherches ciblées sur cette problématique pour en comprendre la dynamique relationnelle, éclairer les approches cliniques et thérapeutiques pour les traiter et en évaluer l'impact sur les enfants.**

* Etude épidémiologique dirigée et rédigée par Albert Crivillé, psychologue clinicien et psychanalyste, avec la collaboration des professionnels du SNATEM
Elle est présentée sur le site web du 119 et disponible sur demande au SNATEM

** Aide Immédiate : soutien, conseil, orientation

*** Transmission d'information au département : demande d'évaluation locale de la situation

LES APPELANTS DU 119 PARLENT

DES VIOLENCES CONJUGALES

→ 1 sur 3 des parents appelants a vécu avec un couple parental violent,
→ 1 sur 6 a été un enfant maltraité,
→ 1 sur 10 a formé un couple violent précédemment.

→ Ces parents rencontrent un conjoint avec lequel ils revivent ces expériences passées et se retrouvent ainsi dans la répétition de leur vécu infantile.

- Ces violences sont attribuées à un conflit lié à cet enfant dans 22 % des cas.

L'enfant est là, et il devient un enjeu entre les parents.

- Dans 19 % des cas, l'enfant est même perçu par les parents comme s'il était la cause des violences conjugales.
- *Par sa présence l'enfant, en sollicitant les parents, les met devant leurs anciens conflits et leurs difficultés actuelles (à poser leur rôle).*

Tous les éléments sont alors mis en place pour que le cycle de la RÉPÉTITION intra et inter générationnelle puisse avoir lieu.



Pourtant ce développement n'est pas inéluctable si les acteurs impliqués en prennent conscience et se mobilisent pour sortir du cycle de la répétition.



Un enfant dans cette situation ne doit pas être laissé seul pour la traverser. Il a le droit et le besoin qu'on s'occupe de lui, même quand il ne peut ou ne sait pas demander de l'aide.

LES VIOLENCES CONJUGALES ENTRAÎNENT UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES MAUVAIS TRAITEMENTS ENVERS LES ENFANTS

DES MAUVAIS TRAITEMENTS À ENFANT

→ 80 % des enfants victimes des mauvais traitements sont témoins des violences conjugales.

- 60 % manifestent des sentiments de peur,
- 30 % éprouvent de la tristesse et de la honte,
- 20 % voudraient quitter le foyer,
- 12 % adoptent des comportements violents,
- 10 % se révoltent contre la passivité du parent victime de violence conjugale.

*L'enfant lutte pour sa survie.
Désespéré, il ne trouve pas toujours une issue adéquate.*

1 sur 5 protège la victime et la fratrie,
1 sur 6 s'interpose entre les parents,
1 sur 12 demande secours à l'extérieur.

- Devenu protecteur du parent victime, il perd sa place d'enfant. Il est ainsi privé du rythme de développement propre à son âge.
- La violence conjugale, dont sont témoins les enfants, est en soi une maltraitance faisant vivre à l'enfant un conflit de loyauté à l'égard de ses deux parents.

L'entourage familial & social (en particulier les professionnels de l'enfance) doit être informé et agir en conséquence.